

Chapitre 1 :

L'onomastique : définitions et branches.

1. Définition

L'onomastique est une science humaine liée aux rapports sociaux, elle touche à l'homme, à sa société et a un rôle incontestable dans la remise en contact de l'homme avec des réalités historiques. L'onomastique est une branche de la philologie et a pour objet d'étude le nom propre.

Le mot onomastique, au sens large du terme, représente une science du nom propre qu'il soit nom de personnes, de lieux, de marques, d'enseignes, de magasins...etc. Au sens restreint du terme, il n'a pas la même valeur. Bruno, dans *La pensée et la langue*, réduit l'onomastique aux noms de personnes ; donc il s'oppose à la toponymie qui est l'étude des noms de lieux. Pour Marouzeau, dans *Lexique de la terminologie linguistique*, applique le mot à l'anthroponymie (étude des noms de l'homme) et à la toponymie (étude des noms de lieux). C'est en général, dans cette acception qu'on emploie le terme d'onomastique.

2. Le caractère récent de cette science

L'onomastique en tant que science est de date relativement récente. Les termes mêmes qui la définissent dans ces grandes subdivisions sont de création récente. *Toponymie*, *toponymique* sont des mots que l'on rencontre seulement aux environs de 1870. Toponyme n'entrera en langue que bien plus tard et anthroponyme ne date que de 1870.

2.1. Les raisons

2.1.1. Une science complexe et compliquée

L'onomastique a été considérée comme une science complexe ou comme un complexe de sciences et non point comme une science aux limites nettes. L'histoire, la géographie, la sociologie accaparent, chacune à sa façon, les données de l'onomastique. Même ramenée à son caractère le plus général qui est sans doute, son

caractère linguistique, l'onomastique se laisse difficilement se réduire à l'unicité. On ne sait à quelle partie de la linguistique la rattacher, parce qu'elle est en rapport avec tous les aspects de la linguistique : lexicologie, syntaxe, morphologie, sémantique, phonétique...

2.1.2. La difficulté de rassembler un corpus

L'onomastique a besoin de beaucoup d'études d'approche, d'une grande somme de matériaux, d'une longue préparation. Elle est d'un attrait moindre parce qu'elle demande beaucoup de travail qui est dessus des force d'un chercheur isolé.

2.1.3. L'onomastique est en rapport étroit avec l'histoire

L'onomastique est une science objective. Elle nous apprend à vraiment intégrer l'histoire dans ce que nous sommes. Elle nous apprend que notre présent est fait de notre passé et que notre passé est accommodé avec notre présent. Elle nous apprend que notre présent doit accepter notre passé tout comme notre passé doit s'intégrer dans notre présent. Et si par hasard, la chose est impossible, douloureuse, ou trop chargée d'injustice par l'appui de la force, on essaiera par tous les moyens de travestir l'histoire par le travestissement de l'onomastique.

2.1.4. L'onomastique et la sociologie

La création onomastique visant nécessairement les rapports sociaux, et l'usage des noms propres étant rarement gratuit à l'égard de la société. L'anthroponymie, qui a toujours un lien serré avec l'histoire du groupe familial et avec la psychologie sociale : la mode, les circonstances politico-sociales qui expriment la vie de la collectivité. La toponymie entretient donc d'intimes relations avec la sociologie sous différents aspects. L'un de ces aspects est celui lié à l'étiologie. « Ce qui importe, ce n'est pas l'étymologie, mais l'étiologie, c'est-à-dire l'explication des causes qui ont régi la formation de la toponymie ». Les causes qui font naître tel ou tel toponyme restent toujours sociales et historiques. Le nom surgit de la société pour la société. Toute toponymie étant nécessairement sociale sous un certains aspect qui se propose de

rechercher « les facteurs sociologiques qui conditionnent les changements historiques ».

3. Les branches de l'onomastique

En plus de la toponymie, l'onomastique comprend autant de disciplines qu'il y a de catégories de noms propres :

- a. *L'anthroponymie* s'occupe des noms de personnes (noms de famille ou gentilices, prénoms, sobriquets, noms familiers ou enfantins), qu'il s'agisse de personnes réelles (p. ex. dans une communauté nationale, urbaine, villageoise, etc...) ou imaginaires (on a pu étudier l'anthroponymie des romans de Balzac ou de Proust) ; dans le premier cas, il s'agit d'une étude orientée vers la sociologie ou même vers l'histoire lorsqu'il s'agit du passé ; dans le second cas, la préoccupation sera essentiellement littéraire ; on peut étudier aussi les noms de personnages du folklore.
- b. *La théonymie* ou étude des noms de divinités d'une religion polythéiste, et l'*hagionymie* (*hagios* « sacré, saint »), étude des noms de saints des religions monothéistes ou *hagionymes*, dont l'intérêt linguistique est souvent très grand, sans parler de l'histoire proprement religieuse et de l'hagiographie qui tirent de cette étude beaucoup d'enseignements ; ainsi, l'examen des théonymes est souvent le seul recours dont dispose l'historien pour tenter de cerner la personnalité de divinités celtes régionales ou locales du panthéon gallo-romain, et connues seulement par des ex-voto.
- c. *L'ethnonymie* (*ethnos* « nation ») ou étude des noms de communautés rurales, urbaines, régionales ou nationales ; elle se rattache à la toponymie lorsque ces noms sont dérivés de toponymes (ex. Arlon: Arlonais; Bastogne: Bastognard) ou d'un prototype réel (Neufchâteau: Chestrolais) ou reconstitué (Charleroi: Carolorégien), voire plaisant (Aclot « Nivellois »), - mais qui a une réelle autonomie lorsqu'il s'agit de noms de peuples, dont l'histoire est souvent obscure (Belges) ou compliquée et donne lieu à des dérivés en chaîne, ainsi : Francs, France, Français et, comme anthroponymes, François, Le françois, Franck; - germ. anc. thiuda « nation », germ. latinisé theodisca lingua « langue

du peuple (par opposition au latin) », d'où v. haut- all. Diutisks « national > Allemand », mod. Deutsch, mais angl. Dutch « Hollandais ».

Outre la toponymie proprement dite, qui s'occupe plus spécialement des noms d'agglomérations humaines (villes, villages, hameaux) ou de circonscriptions historiques ou administratives (Hainaut, Thiérache, Gaume), on distingue :

- d. *L'hydronymie* (gr. hydro- « relatif à l'eau »), qui étudie les noms de cours d'eau, de lacs, étangs, golfes marins, etc. lorsqu'ils possèdent un nom individualisé.
- e. *L'oronymie* (gr. oros « montagne »), qui envisage les noms de montagnes ou de massifs montagneux et plus généralement de reliefs du terrain.
- f. *La microtoponymie* (mikros « petit ») qui étudie les lieux-dits, peu ou non habités (ex. La Baraque Michel, La Croix-Scaille), les forêts, les châteaux ou fermes isolées (Les Épioux), les quartiers habités (La Breck à Arlon, Fétinne à Liège), les établissements industriels comme les noms, souvent pittoresques, de nos anciens charbonnages (La Grande Bacnure), d'anciennes enseignes (Bonne Femme à Liège-Grivegnée), etc.
- g. s'y rattache étroitement, l'hodonymie (mieux que odonymie: gr. hodos « chemin ») ou étude des noms de rues (Féronstrée à Liège, Chinrue dans plusieurs villes de Wallonie), mais aussi, à l'occasion, de routes (via Mansuerisca dans les Hautes-Fagnes) ou de vieux chemins (La Porallée en Ardenne liégeoise, nos chaussées Brunehaut).